

## Transfert de la Maison-Monsieur aux Brenets

Pour employer un jargon cher aux journalistes sportifs, c'est le transfert du siècle qui vient d'être signé dans le domaine de la restauration de la région du Doubs franco-suisse. Propriétaire de l'hôtel-restaurant des *Rives du Doubs*, aux Brenets, Claude Borel, avec l'appui de son directeur Jean-François Badet, vient d'engager Jean-Claude et Margrit Wenk, pour tenir l'établissement des bords du lac des Brenets, d'avril à fin octobre.

On ne présente plus le couple qui a tenu durant 15 ans avec distinction et enthousiasme l'établissement de Maison-Monsieur. Lors de la fin de bail, l'État de Neuchâtel n'a pas voulu négocier de nouveau contrat et a décidé de vendre le bien-fonds, sans d'ailleurs avoir trouvé d'acquéreur pour le moment.

Claude Borel a saisi l'occasion d'engager, pour une saison tout au moins, un couple de vrais professionnels à la barre de cet établissement qui jouit de conditions idéales dans un endroit idyllique. Jean-Claude Wenk et son épouse ont accepté de relever le défi, en proposant leur carte d'excellente tenue, privilégiant les produits du terroir, en particulier la truite au bleu ou les filets de truite qui avaient fait la renommée de Maison-Monsieur.

Claude Borel n'a pas lésiné sur les investissements pour moderniser l'établissement des *Rives du Doubs*: construction d'un deuxième étage à l'hôtel du Lac offrant désormais 18 chambres et donc 36 lits; installation d'une paroi vitrée amovible pour aménager la véranda en salle à manger fermée avec vue sur le lac. Car la belle saison est très courte, courant de l'Ascension au Jeûne fédéral helvétique (troisième dimanche de septembre). Et la période où l'on peut jouir de la terrasse de plein air n'excède guère trois semaines dans le Haut-Jura.

Étant par ailleurs président du *Syndicat d'initiative* des Brenets, Claude Borel poursuit son programme d'animations: organisation de la fête nationale suisse du 1<sup>er</sup> août (se déroulant le 31 juillet aux Brenets); régates internationales sur les bassins du Doubs organisées avec le Club d'avirons de Neuchâtel (21 août); enfin fête du Doubs franco-suisse, en coopération avec Villers-le-Lac, avec un festival de petits bateaux à vapeur et des démonstrations de chiens de sauvetage (3 au 5 septembre).

## Biaufond en «zone rouge»

Jean-Claude Wenk et son épouse avaient prévu d'aménager un gîte et une table d'hôte à Biaufond. Malheureusement, leur habitation est située dans une «zone rouge», selon une étude géologique établie par la République et canton du Jura. Etude d'un montant de 300 000 francs suisses, qui s'est révélée par la suite erronée. La mise à l'enquête a passé le cap de la commune des Bois, mais l'État du Jura a bloqué le projet en raison de l'étude susmentionnée, sans pour autant interdire à Jean-Claude Wenk et à son épouse d'habiter sous le rocher supposé dangereux. Ainsi sur les rives du Doubs, ni le canton de Neuchâtel, ni le canton du Jura n'encouragent le tourisme. C'est une attitude regrettable, car elle pénalise gravement l'avenir des régions déjà délaissées de part et d'autre de la frontière.

B.N.